



EN  
CARTES  
MENTALES

1<sup>re</sup>

# HISTOIRE GÉOGRAPHIE

EN CARTES MENTALES

- » L'essentiel du cours
- » 63 cartes mentales
- » 19 exercices corrigés

ellipses

## ► L'essentiel du cours

Les inégalités sociales et politiques bloquent la société : dans les années 1780, la population doit faire face à de graves crises de subsistance, tandis que les idées des philosophes des Lumières (Voltaire, Diderot, Rousseau) font émerger le principe de liberté et d'égalité entre les hommes, indépendamment de leur condition sociale et de leurs origines (naissance).

Les événements révolutionnaires en France bouleversent la vie politique en instaurant de nouveaux droits. Garanties par des textes écrits (la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen [DDHC]), ces droits posent les bases de notre démocratie.

### **1** L'affirmation de nouveaux principes

#### ► 1.1. Une révolution d'abord politique (printemps 1789)...

L'ouverture des États généraux à Versailles, le 5 mai 1789, marque le début de la Révolution française. 578 députés du tiers état, 291 députés du clergé et 270 députés de la noblesse doivent trouver une solution à la crise financière qui frappe le royaume : augmenter des impôts (payés par le tiers état) ou en créer de nouveaux, qui pèseraient sur tous les Français (indépendamment des privilèges) ? Le vote final, organisé par ordre (une voix pour chaque) désavantage le tiers état.

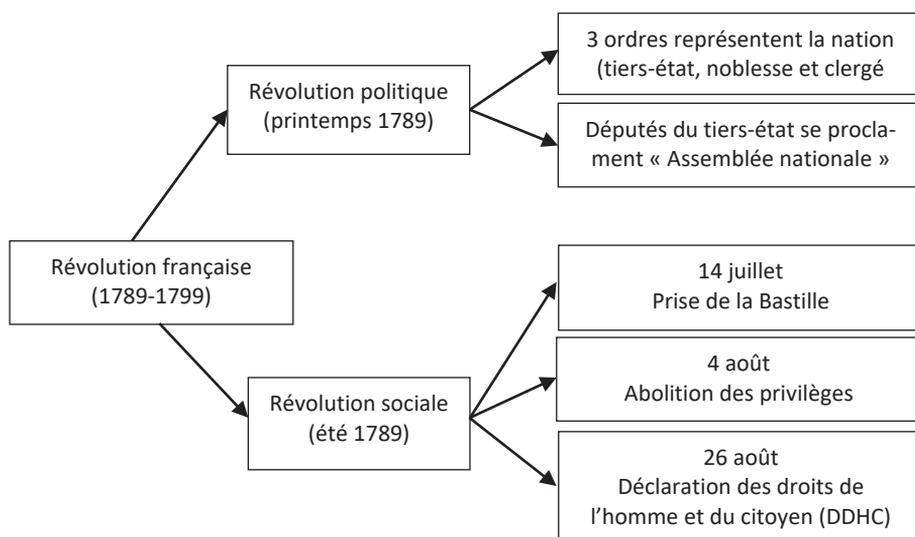
Le 20 juin 1789, les députés du tiers état se proclament « Assemblée nationale », après que des représentants de la noblesse et du clergé les aient rejoint. Ils prêtent serment dans la salle du Jeu de paume, refusant de se séparer avant d'avoir rédigé une constitution. Cet événement marque la fin de la monarchie absolue : le roi ne concentre plus tous les pouvoirs ; les députés se préparent à mettre en place une **monarchie constitutionnelle**.

#### ► 1.2. ... qui devient sociale (été 1789)

Le 14 juillet 1789, la foule parisienne prend d'assaut la forteresse de la Bastille, où sont entreposés des armes et des canons. Les Parisiens craignent que les munitions ne soient retournées contre eux. Leur objectif initial n'est donc pas de libérer la dizaine de prisonniers qui s'y trouvent.

Pour mettre fin aux révoltes et aux menaces dans le royaume (Grande Peur qui agite les campagnes en juillet 1789), l'Assemblée nationale (créée en juin 1789) vote dans la nuit du 4 août 1789 la fin des privilèges :

- la noblesse et le clergé ne peuvent plus lever d'impôts sur le tiers état et doivent même en payer, au nom de l'égalité fiscale ;
- tous les emplois de l'administration (y compris dans l'armée et dans la justice) sont ouverts à tous les citoyens, alors qu'ils étaient réservés aux nobles auparavant.



L'essentiel des articles de la loi d'abolition des privilèges est repris dans la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », votée par l'Assemblée nationale le 26 août 1789 : elle met en place deux principes fondamentaux, la liberté et l'égalité pour tous les citoyens.

Il s'agit donc d'une révolution sociale car la société d'ordres qui caractérisait la France d'Ancien Régime cesse d'exister ; à la différence de la révolution politique du printemps 1789, la révolution sociale de l'été 1789 se fait dans la violence.

### ► 1.3. La souveraineté populaire

La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** est votée le 26 août 1789. Elle consacre des valeurs nouvelles : liberté, égalité, propriété, **souveraineté** nationale et séparation des pouvoirs autour de cinq grands piliers : la liberté ; l'égalité ; la propriété ; la **souveraineté** nationale et la séparation des pouvoirs. La DDHC répond aux aspirations prérévolutionnaires et elle ajoute un autre principe fondamental : le droit à la propriété. La monarchie constitutionnelle qui gouverne la France à partir de 1789 met en œuvre des réformes qui concrétisent les idées de liberté, d'égalité, de **souveraineté** du peuple, de séparation des pouvoirs et de droit à la propriété.

## ▶ 1.4. La place des femmes

Les femmes deviennent peu à peu des acteurs à part entière, même si elles ne participent pas directement à la vie politique. Elles n'ont pas le droit de vote et ne s'expriment que très rarement publiquement.

Manon Roland incarne ces bouleversements. Issue de la bourgeoisie, elle est éduquée et a été influencée par la pensée des Lumières, qui cherchent à promouvoir le progrès par la liberté et la connaissance. Manon Roland cherche à peser sur les affaires politiques en s'appuyant sur les responsabilités et le réseau de son mari, Jean-Marie Roland. Membre du parti girondin, celui-ci devient ministre de l'Intérieur en 1792. Manon Roland tient un salon et entretient une riche correspondance. Elle exprime dès les débuts de la Révolution des idées neuves avec un attachement à la République, qu'elle défend avec beaucoup de vigueur dans son salon littéraire, qui réunit des intellectuels et des hommes politiques influents, comme Maximilien de Robespierre. Proche des Girondins, elle est arrêtée en 1793 et exécutée au moment de la Terreur.

## 2 Les hésitations politiques (1789-1795)

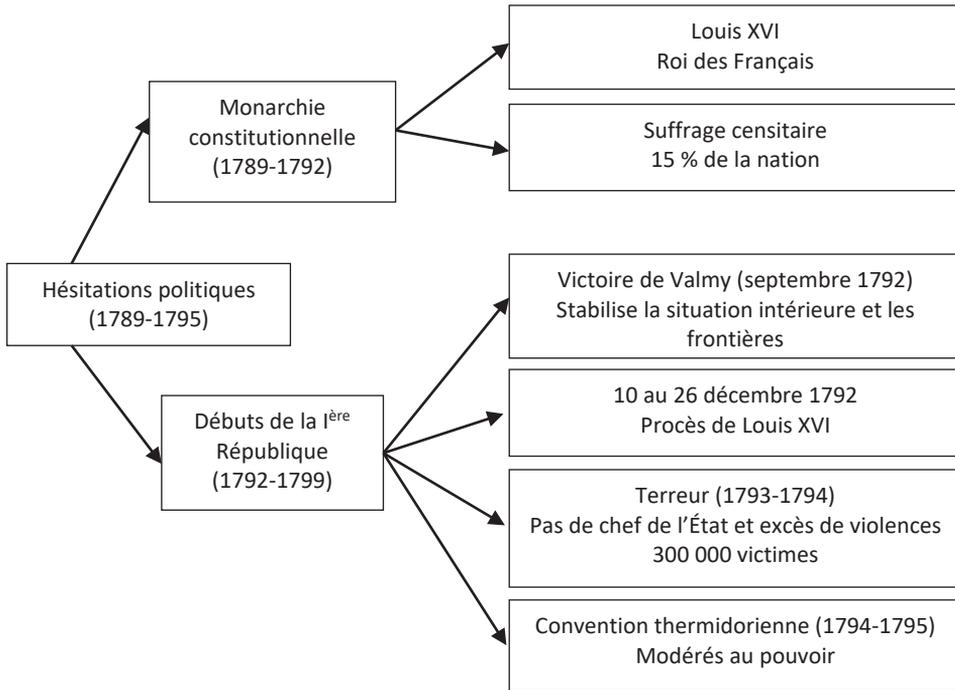
### ▶ 2.1. L'expérience de la monarchie constitutionnelle (1789-1792)

En 1789, Louis XVI perd son statut de roi de France pour devenir le roi des Français. Le roi et les ministres disposent du pouvoir exécutif ; l'Assemblée reçoit le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire est confié aux tribunaux. Cette séparation des pouvoirs met en œuvre le principe de séparation des pouvoirs, présenté et promu par Montesquieu dans *L'Esprit des lois* (1748). Le nouveau régime est fondé sur un **suffrage censitaire** : seuls 4,3 millions d'hommes payant le cens (un impôt électoral) peuvent voter sur un total de 28 millions de Français. Le corps électoral de l'époque ne représente que 15 % de la **nation**, en favorisant très nettement les propriétaires.

### ▶ 2.2. La fuite de Varennes et ses conséquences

Le 20 juin 1791, la famille royale tente de fuir mais elle est arrêtée à Varennes. En 1792, l'Autriche et la Prusse attaquent la France et menacent de détruire Paris si la famille royale est maltraitée (manifeste de Brunswick). Les Français prennent peur et cette peur entraîne un raidissement politique. La découverte de documents secrets dans « l'armoire de fer » prouve que Louis XVI entretenait une double correspondance avec l'étranger, en particulier la maison d'Autriche (sa belle-famille). Cette découverte est instrumentalisée pendant le procès de Louis XVI.

Le 10 août 1792, les Parisiens prennent d'assaut le palais des Tuileries, massacrant quelques gardes qui protégeaient la famille royale. Ils font prisonnière la famille royale, qui est conduite à la prison du Temple. La prise des Tuileries met officiellement fin à la première expérience de monarchie constitutionnelle.



### ► 2.3. Les débuts de la 1<sup>re</sup> République (1792-1793)

Le 20 septembre 1792, la victoire de Valmy ouvre la voie à un nouveau régime. La victoire de la France sur l'Autriche permet de sécuriser les frontières du Nord et de l'Est, stabilisant la vie politique intérieure. Les révolutionnaires choisissent alors de fonder, pour la première fois, la République en France.

Le procès de Louis XVI se déroule à la Convention du 10 au 26 décembre 1792. Les débats s'étalent jusqu'au 20 janvier 1793. Après l'examen des 33 chefs d'accusation pour « conspiration contre la sûreté de l'État » depuis 1789 (que montre par exemple la fuite de Varennes en 1791), après la plaidoirie des avocats du roi, les 721 députés doivent se prononcer sur sa culpabilité, sur le type de sentence et sur la ratification du jugement par le peuple. Alors que les Girondins tentent de sauver le roi, les Montagnards, intransigeants, l'emportent : le roi est condamné à mort, sans possibilité d'appel au peuple.

### ► 2.4. Les dérives de la Convention (1793-1795)

Sous le régime de la Terreur, il n'y a pas de chef de l'État. Le Conseil exécutif détient le pouvoir exécutif ; le Corps législatif exerce le pouvoir législatif et les juges détiennent le pouvoir judiciaire. La séparation des pouvoirs est donc en principe respectée. Mais la Constitution n'a jamais été appliquée : les Montagnards s'emparent du pouvoir en

1793 et mettent immédiatement en place une dictature (la Terreur) censée protéger la France. Maximilien de Robespierre prend la tête de la Convention thermidorienne.

En juillet 1794, les Montagnards (parti politique révolutionnaire) sont écartés du pouvoir par des hommes politiques plus modérés : les Thermidoriens. Ces derniers souhaitent le maintien de la République, avec le retour à l'ordre. Ils décident de rédiger une nouvelle constitution, adoptée en août 1795. Selon les historiens, la Terreur fait au total 300 000 victimes. Le bilan, terrible, marque un nouveau tournant dans la Révolution française.

## **3 De la République à l'Empire (1795-1804)**

### ▶ 3.1. La mise en place du Directoire

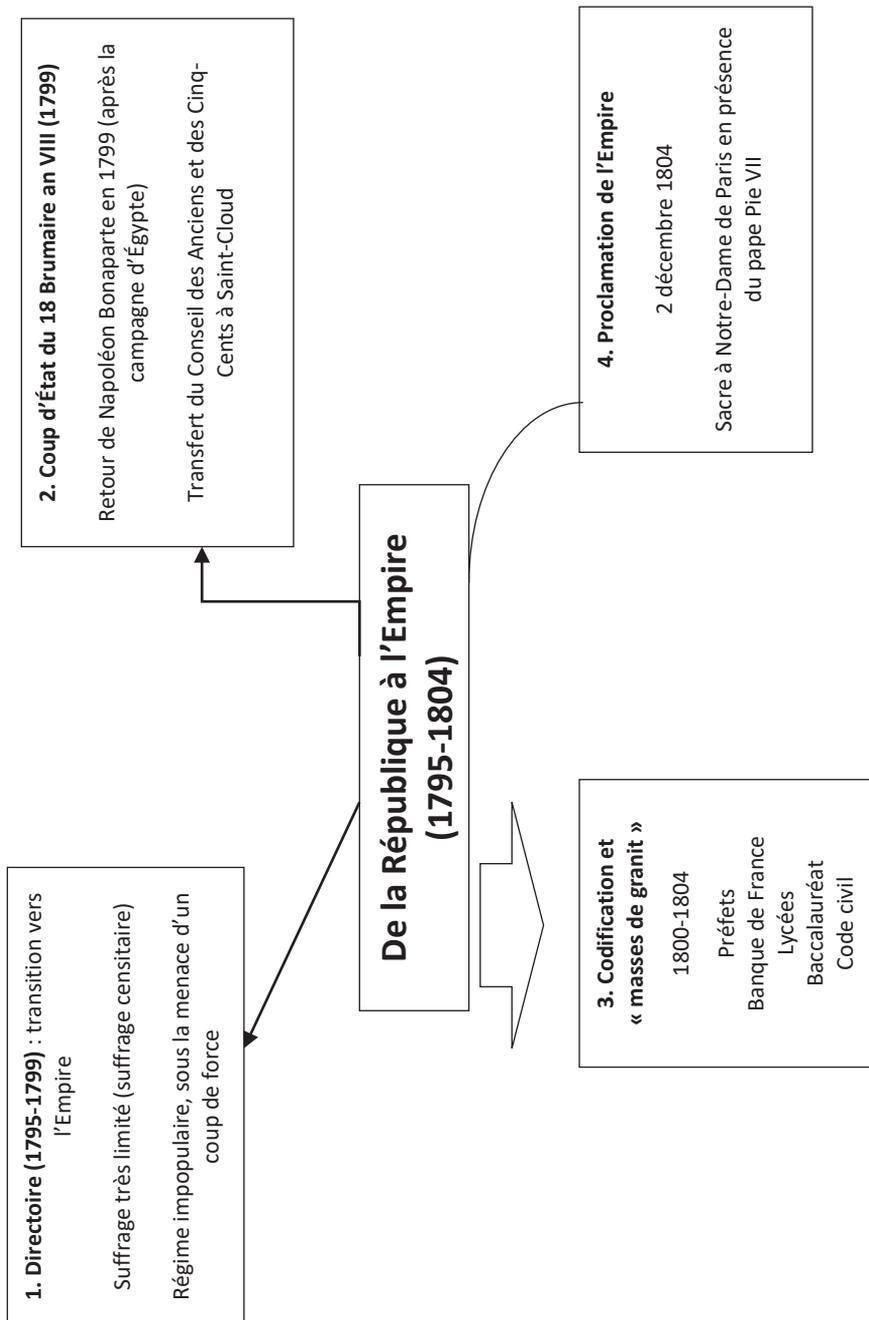
Le **Directoire** est un régime original : cinq directeurs sont amenés à exercer en même temps les principales fonctions régaliennes. L'un d'entre eux est renouvelé chaque année, de manière à permettre aux différents camps d'exercer le pouvoir. Les citoyens actifs, c'est-à-dire qui payent le cens, élisent 30 000 électeurs et les juges de paix. Les électeurs désignent, quant à eux, les juges de niveau supérieur et les deux Conseils. Les Directeurs et les ministres détiennent le pouvoir exécutif. Le Conseil des Anciens et des Cinq-Cents exerce le pouvoir législatif. Les juges et tribunaux sont les garants du pouvoir judiciaire. La séparation des pouvoirs est donc respectée en théorie. Le suffrage redevient censitaire. Contrairement aux expériences précédentes, le corps électoral s'élargit un peu plus, à 38 % de la **nation**. Le suffrage reste néanmoins très limité.

### ▶ 3.2. Un régime décrié

La population décrie le système du **Directoire**, qu'elle considère comme confisqué par les élites. Le régime est impopulaire, ce qui le place sous la menace d'un coup de force ou d'un personnage ambitieux, comme Napoléon Bonaparte. Envoyé en Égypte pour combattre les Anglais et l'éloigner de la France (campagne d'Égypte), ce dernier revient renforcé en 1799. Le 18 Brumaire an VIII (9 novembre 1799), prétextant un coup d'État royaliste, Napoléon Bonaparte escorte le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents au château de Saint-Cloud. Les membres des deux chambres votent, sous les pressions, la fin du **Directoire** et confient le pouvoir aux trois organisateurs du coup d'État (Bonaparte, Ducos et Sieyès), après que Lucien Bonaparte soit intervenu pour soutenir son frère Napoléon alors en difficulté.

### ▶ 3.2. Vers le Premier Empire

Après le coup d'État de 1799, Napoléon Bonaparte fonde le **Consulat**. Officiellement « Premier Consul », il est assisté de deux autres personnages issus de la Révolution : l'abbé Sieyès et Pierre-Roger Ducos. Très vite, il les évince et les remplace par deux autres consuls, beaucoup plus dociles : Jean-Jacques-Régis de Cambacérès et Charles-François Lebrun. Le suffrage universel masculin est rétabli dans la constitution de 1799 : les hommes âgés de plus de 21 ans élisent des listes communales et répondent aux plébiscites. Les Consuls,



ministres, officiers, préfets et maires ont le pouvoir exécutif ; les quatre chambres disposent du pouvoir législatif et les juges et tribunaux le pouvoir judiciaire. Les Consuls nomment la quasi-totalité du personnel politique (des ministres aux maires). Le 2 décembre 1804, Napoléon Bonaparte se fait couronner « empereur des Français ».

### ► 3.3. La réorganisation de la France

L'administration est réorganisée en profondeur afin de renforcer l'autorité du gouvernement et de lutter contre les oppositions. En 1800, Napoléon Bonaparte nomme un préfet à la tête de chaque département ainsi que les juges et les maires de grandes villes. Le préfet représente l'État dans son département. Il nomme les maires des petites villes et des villages. Sur le plan international, en 1801, Napoléon Bonaparte signe le Concordat avec le pape Pie VII. Ce texte reconnaît le catholicisme comme religion de la majorité des Français. Napoléon Bonaparte nomme les évêques et les archevêques qui, à leur tour, nomment les curés. Leur traitement est versé par l'État pour garder un contrôle sur eux. En 1802, Napoléon Bonaparte crée les lycées pour former les élites, qui doivent ensuite servir l'État. En 1803, une nouvelle monnaie, le Franc germinal, est instaurée. Ces différentes mesures forment ce que l'on appelle les « masses de granite ».

### ► 3.4. Le rétablissement d'un pouvoir autoritaire

En 1802, Napoléon Bonaparte organise un référendum pour se faire proclamer consul à vie. C'est un plébiscite, qui assoit un peu plus son autorité au sein du Consulat. En décembre 1804, fort de sa position et de son prestige, Napoléon Bonaparte choisit de se faire sacrer empereur des Français. Pie VII assiste à la cérémonie mais ne sacre pas en tant que tel Napoléon Bonaparte : celui-ci souhaite couper la tradition de l'Ancien Régime et se sacre lui-même. Il choisit aussi de se faire sacrer à Notre-Dame de Paris et non à Reims, comme les rois de France, toujours pour couper avec l'Ancien Régime. En 1804, Bonaparte fait rédiger le **Code civil**, qui constitue aujourd'hui encore un recueil de règles qui déterminent les relations entre les individus.

## ► S'entraîner à l'aide d'un exemple

**Comment identifier un document ?**

### RÉPONSE

La nature d'un texte est fonction de la source, c'est-à-dire qu'il faut s'intéresser à l'(les) auteur(s) du document : s'agit-il de sources officielles (donc fiables, la plupart du temps, mais aussi orientées) ? On peut distinguer les types suivants :

- les textes officiels, prononcés par des représentants des administrations ou les dirigeants politiques à la tête d'un pays ;
- les discours, qu'ils soient officiels ou non (non publiés, par exemple, même si cet exemple est très rare) ;

- les articles ou les coupures de presse, qui visent à toucher le plus grand nombre ;
- les mémoires, qui permettent à leurs auteurs d'exposer leur vision des événements (ce qui nécessite un regard critique, car la mémoire est sélective) ;
- les textes littéraires ou scientifiques.

Prenons l'exemple du document de l'exercice 1, ci-dessous.

La constitution démocratique de 1793 est un document officiel, voté par la Convention à un moment où la France traverse une grave crise sociale et politique. Le régime d'exception, que les historiens ont appelé la Terreur, suspend l'essentiel des libertés pour combattre les « ennemis de l'intérieur », autrement dit tous ceux qui s'opposent à Robespierre et au Comité de salut public.

L'objet principal du texte est de rappeler les grandes libertés et les principaux apports de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, d'août 1789, qui ont marqué l'avènement des droits individuels en France. Comme l'explique le paratexte, cette constitution de 1793 ne fut en réalité jamais appliquée. Les idées qui y sont énoncées renvoient dans ces conditions davantage à des intentions. Il ne faut pas hésiter à le souligner en introduction.

Le texte de l'exercice 1 renvoie directement au genre politique, avec l'exposé d'un programme qui a été mis en suspens par la Terreur.

## ► Un exercice pour préparer son contrôle

### | Exercice 1.

Vous remettrez tout d'abord le document dans son contexte, puis expliquerez les principaux droits et libertés mis en avant dans ce texte.

#### **Document. Une constitution démocratique (1793)**

*Rédigée par les Montagnards pour compléter celle du 26 août 1789, la déclaration des droits de l'homme et du citoyen est promulguée en même temps que la constitution de l'an I, qui n'a jamais été appliquée.*

« Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle ces droits sacrés et inaliénables<sup>1</sup>, afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de

1. C'est-à-dire que l'on ne peut pas remettre en cause.